

FRANCE – Un « dialogue » national sur les OGM

Par Anne FURET

Publié le 30/06/2007, modifié le 27/02/2025

Le Conseil économique et social (CES), l'Académie des sciences et des technologies et l'Académie des sciences morales et politiques ont annoncé le 27 juin le lancement d'un "dialogue national" sur les OGM [1]. La mission de ce groupe serait "de combler le fossé entre le langage des scientifiques et celui des citoyens". Ainsi, un groupe de travail sera constitué fin 2007 sur les OGM.

Pierre JOLY, président du conseil de surveillance de la Fondation pour la recherche médicale, membre de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie nationale de pharmacie, animera ce groupe de travail. Ce groupe rédigera un rapport qui sera présenté à l'occasion d'un colloque, fin 2008 et le travail sera relayé par un site Internet et par un blog.

Inf'OGM vous tiendra informé dès la constitution du groupe. Rappelons que deux rapports de l'Académie des sciences avaient fait polémique en 2002 du fait de leur caractère jugé très pro-OGM [2] [3]).

Le " dialogue national " est une procédure qui n'a ni fondement juridique ni institutionnel contrairement au débat public et il n'est pas nécessairement relayé par les pouvoirs publics. Le CES est à l'initiative de la procédure.

Plusieurs consultations sur la question des OGM ont déjà eu lieu en France : une conférence des citoyens en 1998, un débat " en public " en 2002 sur l'intérêt de la poursuite des essais au champ de PGM, des consultations électroniques annuelles sur les essais... Mais ces consultations (non-contraignantes) n'ont pour l'instant jamais été suivies d'effets.

[1] <http://www.conseil-economique-et-so...>

[2] [FRANCE - Les Académies contestées](#)

[3] [FRANCE - Les académiciens ouvrent la porte aux OGM](#)